

0490953V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE FELIX LANDREAU
51 RUE JEAN JAURES
49000 ANGERS
Tel : 0241667343

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 43

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/01/2023

Réuni le : 06/02/2023

Sous la présidence de : Frederic Le-Floch

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Tarif_chaises_remisées : Les membres du Conseil d'Administration approuvent le tarif proposé arrêté à la somme de 5 €. Pour mémoire, il s'agit des chaises de l'administration remplacées, parce que trop lourdes, par le Conseil Départemental de Maine et Loire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0